

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 08926

Numéro SIREN : 823 244 371

Nom ou dénomination : AMAZON FRANCE TRANSPORT SAS

Ce dépôt a été enregistré le 22/03/2018 sous le numéro de dépôt 8572

**AMAZON FRANCE TRANSPORT SAS**

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 62.001.000 euros  
Siège social : 67 boulevard du Général Leclerc – 92110 Clichy

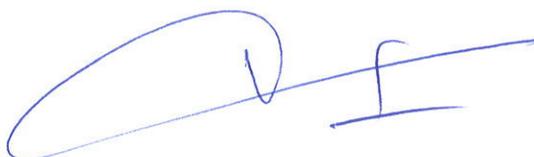
**823 244 371 RCS NANTERRE**

---

## **Comptes annuels**

de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Certifiés conformes  
par le président



---

**Frédéric Duval**  
**Président**



N° 10937\*15

1

## BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2013

1

Formulaire obligatoire (article 53  
A  
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : Amazon France Transport SAS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* : 14

Adresse de l'entreprise : 67 Boulevard du Général Leclerc, 92110 Clichy

Durée de l'exercice précédent\* : 0

Numéro SIRET\* : 8232443710001

Déclaration souscrite en €		31/12/2017			19/10/2016			
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
Capital souscrit non appelé (I)		AA	0		0	0		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	0	AC	0	0	0
		Frais de recherche et de développement*	AD	0	AE	0	0	0
		Concession, brevets et droits similaire	AF	0	AG	0	0	0
		Fonds commercial (1)	AH	0	AI	0	0	0
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	151 291	AK	5 043	146 248	0
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	0	AM	0	0	0
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	0	AO	0	0	0
		Constructions	AP	19 619 688	AQ	1 026 042	18 593 646	0
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	AR	0	AS	0	0	0
		Autres immobilisations corporelles	AT	34 527 322	AU	2 872 736	31 654 585	0
		Immobilisations en cours	AV	7 252 810	AW	0	7 252 810	0
		Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	AX	0	AY	0	0	0
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évalués par mise en équivalence	CS	0	CT	0	0	0
		Autres participations	CU	0	CV	0	0	0
		Créances rattachées à des participations	BB	0	BC	0	0	0
		Autres titres immobilisés	BD	0	BE	0	0	0
Prêts		BF	0	BG	0	0	0	
Autres immobilisations financières*		BH	396 133	BI	0	396 133	0	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	61 947 243	BK	3 903 821	58 043 423	0	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	0	BM	0	0	0
		En cours de production de biens	BN	0	BO	0	0	0
		En cours de production de services	BP	0	BQ	0	0	0
		Produits intermédiaires et finis	BR	0	BS	0	0	0
		Marchandises	BT	0	BU	0	0	0
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	0	BW	0	0	0
		Clients et comptes rattachés* (3)	BX	0	BY	0	0	0
		Autres créances (3)	BZ	58 156 160	CA	6 929	58 149 232	0
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	0	CC	0	0	0
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	0	CE	0	0	0
Disponibilités		CF	0	CG	0	0	0	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance* (3) (E)	CH	1 254 672	CI	0	1 254 672	0	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	59 410 832	CK	6 929	59 403 903	0	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (IV)	CL	0			0	0	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	0			0	0	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	0			0	0	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	121 358 075	1A	3 910 750	117 447 326	0	
Renvois : (1) Dont droit au bail				CP		(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété :	immobilisations :			Stocks :		Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10937\*15

Formulaire obligatoire (article  
53A du Code général des

2

BILAN - PASSIF avant répartition

D.G.I. N° 2051

1

Désignation de l'entreprise : Amazon France Transport SAS

		(Ne pas reporter le montant des centimes)*		31/12/2017	19/10/2016
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	DA	62 001 000	0	
	Primes d'émission, de fusion, d'apports, .....	DB	0	0	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <span style="border: 1px solid black; padding: 0 2px;">EK</span> )	DC	0	0	
	Réserve légale (3)	DD	0	0	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	0	0	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours) <span style="border: 1px solid black; padding: 0 2px;">B1</span>	DF	0	0	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) <span style="border: 1px solid black; padding: 0 2px;">EJ</span>	DG	0	0	
	Report à nouveau	DH	0	0	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 702 983	0	
	Subvention d'investissement	DJ	0	0	
	Provisions réglementées*	DK	0	0	
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>DL</b>	<b>63 703 983</b>	<b>0</b>	
	Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM	0	0
Avances conditionnées		DN	0	0	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>DO</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	0	0	
	Provisions pour charges	DQ	0	0	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>DR</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	0	0	
	Autres emprunts obligataires	DT	0	0	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 921	0	
	Emprunts et dettes financières diverses (Dont emprunts participatifs) <span style="border: 1px solid black; padding: 0 2px;">EI</span>	DV	755 229	0	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	0	0	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	49 830 705	0	
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 149 076	0	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	0	0	
Autres dettes	EA	0	0		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	0	0	
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>EC</b>	<b>53 738 931</b>	<b>0</b>		
Ecarts de conversion passif* (V)	ED	4 411	0		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>EE</b>	<b>117 447 326</b>	<b>0</b>		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme*	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	53 738 931	0		
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



		31/12/2017			19/10/2016				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	0	FB	0	FC	0	0	
	Production vendue	biens*	FD	0	FE	0	FF	0	0
		services*	FG	63 524 644	FH	30 797 120	FI	94 321 764	0
	Chiffre d'affaires nets*	FJ	63 524 644	FK	30 797 120	FL	94 321 764	0	
	Production stockée*					FM	0	0	
	Production immobilisée*					FN	0	0	
	Subvention d'exploitation					FO	0	0	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	0	0	
	Autres produits (1) (11)					FQ	22 878	0	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	94 344 642	0	0	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	0	0	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	0	0	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements ( y compris droits de douane)					FU	0	0	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	0	0	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*					FW	76 865 512	0	
	Impôts, taxes, versements assimilés*					FX	1 207 628	0	
	Salaires et traitements*					FY	7 007 983	0	
	Charges sociales (10)					FZ	3 155 728	0	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations :	- dotations aux amortissements*		GA	3 587 333	0	0	
			- dotations aux provisions *		GB	0	0	0	
		- sur actif circulant : dotations aux provisions	GC	6 929	0	0			
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD	0	0	0				
	Autres charges (12)					GE	1 006	0	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	91 832 119	0	0		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	<b>2 512 524</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	0	0	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	0	0	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	0	0	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					GK	0	0	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 625	0	
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM	0	0	
	Différences positives de change					GN	9 201	0	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	0	0	
Total des produits financiers (V)				GP	10 826	0	0		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	0	0	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	22 858	0	
	Différence négative de change					GS	8 370	0	
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement					GT	0	0	
Total des charges financières (VI)				GU	31 228	0	0		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	<b>-20 402</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV +V - VI)</b>				GW	<b>2 492 122</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10947 15

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

D.G.I. N° 2053 1

Formulaire obligatoire (article  
53A du Code général des  
impôts).

Désignation de l'entreprise : Amazon France Transport SAS

		31/12/2017	19/10/2016
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 0	0
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB 0	0
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC 0	0
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6bis)	HE 29	0
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF 0	0
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG 0	0
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 29	0
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI -29	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ 0	0
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK 789 110	0
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>		HL 94 355 468	0
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		HM 92 652 485	0
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN 1 702 983	0
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO 0	0
	(2) produits de locations immobilières	HY 0	0
	(3) produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G 0	0
	(3) - crédit-bail mobilier *	HP 0	0
	(3) - crédit-bail immobilier	HQ 0	0
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (8)	1H 0	0
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J 0	0
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK 0	0
	(6bis) Dont dons faits à des organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX 0	0
	(9) Dont transferts de charges	A1 0	0
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2 0	0
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3 0	0
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 0	0
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	Obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnelles
Pénalités pour retard de paiement		29	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Amazon France Transport SAS  
Exercice de 14 mois clos le 31 décembre 2017

**AMAZON FRANCE TRANSPORT SAS**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

**31 DECEMBRE 2017**

Siège social : 67 Boulevard du Général Leclerc  
92110 Clichy

**I - Principes, règles et méthodes comptables**

**II - Notes sur le bilan et compte de résultat**

**III - Autres informations**

## **I - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France et notamment aux dispositions du Plan Comptable Général, homologué en juin 2014 par le règlement 2014-03 et modifié par le règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et de sincérité des comptes, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales règles et méthodes appliquées sont les suivantes :

1. Le principe de base retenu pour l'établissement des comptes annuels est celui du coût historique.
2. Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de clôture, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

## II - NOTES SUR LE BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

### Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur brute des éléments corporels et incorporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exception des frais engagés pour leur acquisition.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée probable d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'amortissement principalement retenues sont :

- Installations générales, agencements, aménagements 3 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique 2 à 5 ans

<b>Variations des valeurs brutes en euros</b>				
	<b>19/10/2016</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2017</b>
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	—	151,291	—	151,291
<b>Agencements constructions</b>	—	19,619,688	—	19,619,688
<b>Installations générales</b>	—	23,724,728	—	23,724,728
<b>Matériel de bureau et informatique</b>	—	10,802,594	—	10,802,594
<b>Immobilisations en cours</b>	—	7,252,810	—	7,252,810
<b>Total</b>	—	<b>61,551,111</b>	—	<b>61,551,111</b>

Les immobilisations acquises d'août 2016 à janvier 2017 par la société Amazon City SAS pour le compte d'Amazon France Transport SAS ont été transférées par l'intermédiaire d'une convention de successeur à cette entité en février 2017 à leur valeur nette comptable.

<b>Variations des amortissements en euros</b>				
	<b>19/10/2016</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2017</b>
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	—	5,043	—	5,043
<b>Agencements constructions</b>	—	1,026,042	—	1,026,042
<b>Installations générales</b>	—	1,033,736	—	1,033,736
<b>Matériel de bureau et informatique</b>	—	1,839,000	—	1,839,000
<b>Total</b>	—	<b>3,903,821</b>	—	<b>3,903,821</b>

**Note 2 : Immobilisations financières**

<b>Variation des immobilisations financières en euros</b>				
	<b>19/10/2016</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2017</b>
<b>Dépôts et cautionnements</b>	—	396,133	—	396,133
<b>Total</b>	—	<b>396,133</b>	—	<b>396,133</b>

**Note 3 : Etat des créances**

<b>Etat des créances en euros</b>				
	<b>Total</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>A plus d' 1 an</b>	<b>Dont produits à recevoir</b>
<b>Dépôts et cautionnements</b>	396,133	306,133	90,000	—
<b>Créances sociales</b>	126,122	126,122	—	—
<b>Créances fiscales</b>	12,031,147	12,031,147	—	—
<b>Débiteurs divers</b>	2,849	2,849	—	—
<b>Créances inter-compagnies</b>	45,996,042	45,996,042	—	—
<b>Charges constatées d'avance</b>	1,254,672	1,117,925	136,747	—
<b>Total</b>	<b>59,806,964</b>	<b>59,580,217</b>	<b>226,747</b>	—

<b>Variation de la provision pour dépréciation des créances douteuses en euros</b>				
	<b>19/10/2016</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2017</b>
<b>Provisions dépréciation créances douteuses</b>	—	6,929	—	6,929
<b>Total</b>	—	<b>6,929</b>	—	<b>6,929</b>

**Note 4 : Capitaux propres**

<b>Composition du capital social en euros</b>			
<b>Mouvements des titres</b>	<b>Nombre</b>	<b>Valeur nominale</b>	<b>Capital social</b>
<b>Titres en début d'exercice</b>	—	—	—
<b>Titres émis ou variation du nominal</b>	6,200,100	10	62,001,000
<b>Titres remboursés ou annulés</b>	—	—	—
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>6,200,100</b>	<b>10</b>	<b>62,001,000</b>

<b>Variation des capitaux propres en euros</b>				
	<b>19/10/2016</b>	<b>Augmentation de capital</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>12/31/2017</b>
<b>Capital social</b>	—	62,001,000	—	62,001,000
<b>Réserves légales</b>	—	—	—	—
<b>Report à nouveau</b>	—	—	—	—
<b>Résultat de l'exercice 2017</b>	—	—	1,702,983	1,702,983
<b>Total</b>	—	<b>62,001,000</b>	<b>1,702,983</b>	<b>63,703,983</b>

**Note 5 : Provision pour risques et charges**

Dans le cadre de ses activités de support du groupe Amazon en France, la société peut être amenée à faire face à des litiges avec des tiers. Lorsque la probabilité de supporter une sortie de ressources est jugée non négligeable, la société constitue une provision pour risques et charges. Lorsque ces risques et litiges font l'objet de droits à remboursement, un produit à recevoir est comptabilisé en créances, à hauteur de ces droits.

Aucune provision n'a été constituée au 31 décembre 2017.

**Note 6 : Etat des dettes**

<b>Etat des dettes en euros</b>					
	<b>Total</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Dont charges à payer</b>
<b>Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit</b>	3,921	3,921	—	—	—
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>	755,229	755,229	—	—	—
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	49,830,705	47,259,984	1,381,369	1,189,352	31,996,130
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	3,149,076	3,149,076	—	—	1,607,675
<b>Total</b>	<b>53,738,931</b>	<b>51,168,210</b>	<b>1,381,369</b>	<b>1,189,352</b>	<b>33,603,805</b>

**Note 7 : Effectif moyen annuel au 31 décembre 2017**

L'effectif moyen annuel de la société au 31 décembre 2017 est de 163 salariés.

**Note 8 : Informations concernant les entreprises liées**

<b>Informations concernant les entreprises liées en euros</b>	
<b>Créances intercompagnies</b>	45,996,042
<b>Dettes intercompagnies</b>	755,229
<b>Prestations de services facturées à des entreprises liées</b>	94,321,764
<b>Charges financières</b>	22,858

**Note 9 : Charges et produits constatés d'avance**

Les charges constatées d'avance s'élèvent, au 31 décembre 2017, à 1,254,672 euros et les produits constatés d'avance s'élèvent à 0 euros.

**Note 10 : Répartition du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires de la société est principalement constitué des montants comptabilisés au titre des prestations de service rendues à des entreprises liées à la maison mère (cf. note II-8).

**Note 11 : Ventilation de l'impôt sur les sociétés**

<b>Ventilation de l'impôt sur les sociétés</b>				
<b>Niveau de résultat</b>	<b>Avant impôt</b>	<b>Résultat fiscal</b>	<b>Impôt</b>	<b>Après impôt</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	2,512,524	2,383,335	(794,445)	1,718,079
<b>Résultat financier</b>	(20,402)	(15,990)	5,330	(15,071)
<b>Résultat exceptionnel</b>	(29)	(15)	5	(24)
<b>Total</b>	<b>2,492,093</b>	<b>2,367,329</b>	<b>(789,110)</b>	<b>1,702,983</b>

### **III - AUTRES INFORMATIONS**

#### **1. Evénements importants intervenus au cours et après la clôture de l'exercice au 31 Décembre 2017**

La Société a été constituée le 19 octobre 2016.

Chaque exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre. Par exception à l'alinéa précédent, le premier exercice social a une durée de 14 mois et est clos le 31 décembre 2017. Les exercices ultérieurs auront une durée de 12 mois commençant le 1er janvier et se terminant le 31 décembre de chaque année.

En février 2017, la société a conclu une convention de successeur avec Amazon City SAS par laquelle cette dernière a transféré certains actifs et passifs liés à l'activité d'Amazon France Transport SAS. Le prix de vente a été ajusté sur la base de la valeur nette comptable définitive de ces actifs et passifs au 1er février 2017.

#### **2. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt**

<b>Accroissement et allègement de la dette future d'impôt en euros</b>	
<b>Allègement de la dette future d'impôt</b>	<b>Montant</b>
<b>Contribution sociale de solidarité des sociétés</b>	71,256
<b>Gain de change latent</b>	4,411
<b>Total</b>	75,667
<b>Taux de l'impôt sur les sociétés</b>	33.33%
<b>Montant de l'allègement de la dette future d'impôt</b>	25,220
<b>Accroissement de la dette future d'impôt</b>	<b>Montant</b>
<b>Total</b>	—
<b>Taux de l'impôt sur les sociétés</b>	33.33%
<b>Montant de l'accroissement de la dette future d'impôt</b>	—
<b>Synthèse de la dette future d'impôt</b>	<b>Montant</b>
<b>Montant de l'allègement de la dette future d'impôt</b>	25,220
<b>Montant de l'accroissement de la dette future d'impôt</b>	—
<b>Total</b>	25,220

## **2.1. Déficits reportables**

Néant.

## **2.2. Nature et contenu spécifique de la rubrique Impôt sur les Bénéfices**

<b>Nature et contenu spécifique de la rubrique Impôt sur les bénéfices en euros</b>			
	<b>Base</b>	<b>Taux</b>	<b>Impôt société</b>
<b>Assiette au taux normal</b>	2,367,329	33.33%	789,110
<b>Total de l'impôt dû</b>	—	—	<b>789,110</b>

## **3. Engagements**

### **3.1. Engagements reçus**

#### *Locaux loués au bailleur GELF Douai 1 Logistics SCI*

Depuis le 17 octobre 2016, la société Amazon EU Sàrl est caution solidaire de la société Amazon France Transport SAS, auprès du bailleur *GELF Douai 1 Logistics SCI*, concernant tous les devoirs et obligations liés au contrat de bail signé entre les parties.

Le cautionnement durera jusqu'à ce que toutes les obligations du locataire envers le bailleur s'éteignent.

#### *Locaux loués au bailleur INS BONNEUIL*

Depuis le 30 janvier 2017, la société Amazon EU Sàrl est caution solidaire de la société Amazon France Transport SAS, auprès du bailleur *INS BONNEUIL*, concernant tous les devoirs et obligations liés au contrat de bail signé entre les parties.

Le cautionnement durera jusqu'à ce que toutes les obligations du locataire envers le bailleur s'éteignent.

#### *Locaux loués au bailleur GEP Saint-Priest Logistics SCI*

Depuis le 23 août 2017, la société Amazon EU Sàrl est caution solidaire de la société Amazon France Transport SAS, auprès du bailleur *GEP Saint-Priest Logistics SCI*, concernant tous les devoirs et obligations liés au contrat de bail signé entre les parties.

Le cautionnement durera jusqu'à ce que toutes les obligations du locataire envers le bailleur s'éteignent.

### **3.2. Engagement de retraite**

En se basant sur la rémunération moyenne du personnel au 31 décembre 2017, sur l'âge moyen, sur l'ancienneté moyenne actuelle et celle supposée lors du départ en retraite, sur les droits à indemnités acquis à cette date en fonction de la convention collective en vigueur, il apparaît que l'engagement de la société à ce titre, charges sociales incluses, n'est pas significatif.

### **4. Rémunérations des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

### **5. Crédit d'Impôt Compétitivité**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la société a comptabilisé un Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) de 200,445 euros en diminution des charges sociales, conformément à la note d'information de l'ANC en date du 28 février 2013. Le CICE est principalement affecté à la réalisation d'efforts en matière d'investissement, de formation, de recrutement, et de reconstitution du fonds de roulement.

### **6. Société consolidante**

La société consolidante est :

Amazon.com, Inc.  
410 Terry Avenue North  
Seattle, WA 98109-5210  
USA

**AMAZON FRANCE TRANSPORT SAS**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 62.001.000 euros  
Siège Social : 67 Boulevard du Général Leclerc  
92110 Clichy  
**823 244 371 RCS NANTERRE**

---

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE  
EN DATE DU 6 MARS 2018**

La société Amazon Europe Core S.à r.l., société de droit Luxembourgeois dont le siège social est situé 5 rue Plaetis, L-2338, Luxembourg, représentée par Madame Eva Gehlin,

Associé unique de la société Amazon France Transport SAS, société par actions simplifiée au capital de 62.001.000 euros, ayant son siège social 67 Boulevard du Général Leclerc, 92110 Clichy, identifiée sous le numéro 823 244 371 RCS NANTERRE (la "**Société**"),

A pris les décisions suivantes sur l'ordre du jour ci-après :

- Rapport de gestion du Président sur les comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, du rapport de gestion du Président et des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce le cas échéant,
- Quitus au Président,
- Affectation et répartition des résultats de l'exercice,
- Mandat du Président,
- Modification de l'article 22 des statuts de la Société,
- Pouvoirs pour formalités.

**PREMIÈRE DÉCISION**

***Approbation des comptes annuels au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017  
et quitus au Président***

L'associé unique, après lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve les comptes annuels afférents audit

exercice tels qu'ils ont été arrêtés par le Président et faisant apparaître un bénéfice d'un montant de 1.702.983 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion du Président.

En conséquence, l'associé unique donne quitus au Président de son mandat pour l'exercice écoulé.

**DEUXIÈME DÉCISION**  
***Affectation du résultat de l'exercice***

L'associé unique décide d'affecter le résultat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 correspondant à un bénéfice d'un montant de 1.702.983 euros comme suit :

- A la réserve légale pour un montant de 85.149 euros
- Au compte de report à nouveau pour le solde, soit 1.617.834 euros

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique indique qu'aucun dividende n'a été distribué s'agissant du premier exercice social de la Société.

**TROISIÈME DÉCISION**  
***Conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce***

L'associé unique prend acte qu'aucune convention entrant dans le champ l'article L. 227-10 du Code de Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

**QUATRIÈME DÉCISION**  
***Mandat de Président de la Société***

L'associé unique constate que le mandat de Président de Monsieur Frédéric Duval arrive à expiration.

L'associé unique décide par conséquent de renouveler son mandat pour une nouvelle période d'un an qui expirera à l'issue des décisions de l'associé unique statuant sur les comptes de l'exercice à clôturer le 31 décembre 2018.

**CINQUIÈME DÉCISION**  
***Modification de l'article 22 des statuts de la Société***

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide de modifier l'article 22 des statuts de la Société relatif au contrôle annuel des comptes et aux conditions de nomination des commissaires aux comptes et de simplifier sa rédaction pour faire uniquement référence aux conditions de nomination des commissaires aux comptes édictées par la loi. La rédaction de l'article 22 est désormais la suivante :

**"Article 22 - Contrôle annuel des comptes**

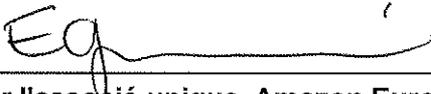
*Le contrôle des comptes annuels peut être exercé par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui peuvent être nommés par l'associé unique.*

*Cette désignation est obligatoire dans les conditions édictées par la Loi."*

**SIXIÈME DÉCISION**  
***Pouvoirs pour formalités***

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, en vue de l'accomplissement de toutes formalités de dépôt, de publicité le cas échéant.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par le représentant de l'associé unique.



---

**Pour l'associé unique, Amazon Europe Core S.à r.l.**  
Eva Gehlin, Gérante de classe A

Exemplaire Greffe

**Amazon France Transport S.A.S.**  
Premier exercice clos le 31 décembre 2017

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## **Amazon France Transport S.A.S.**

Premier exercice clos le 31 décembre 2017

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

A l'Associé Unique de la société Amazon France Transport S.A.S.,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Amazon France Transport S.A.S. relatifs au premier exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ■ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



## ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 19 octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 26 février 2018

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line on the left, a horizontal line across the middle, and a large, sweeping curve on the right.

Gilles Rabier



N° 10937\*15

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2013

1

Formulaire obligatoire (article 53  
A  
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : Amazon France Transport SAS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* : 14

Adresse de l'entreprise : 67 Boulevard du Général Leclerc, 92110 Clichy

Durée de l'exercice précédent\* : 0

Numéro SIRET\* : 8232443710001

Déclaration souscrite en €		31/12/2017			19/10/2016			
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
Capital souscrit non appelé (I)		AA	0		0	0		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	0	AC	0	0	
		Frais de recherche et de développement*	AD	0	AE	0	0	
		Concession, brevets et droits similaire	AF	0	AG	0	0	
		Fonds commercial (1)	AH	0	AI	0	0	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	151 291	AK	5 043	146 248	0
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	0	AM	0	0	0
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	0	AO	0	0	0
		Constructions	AP	19 619 688	AQ	1 026 042	18 593 646	0
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	AR	0	AS	0	0	0
		Autres immobilisations corporelles	AT	34 527 322	AU	2 872 736	31 654 585	0
		Immobilisations en cours	AV	7 252 810	AW	0	7 252 810	0
		Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	AX	0	AY	0	0	0
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évalués par mise en équivalence	CS	0	CT	0	0	0
		Autres participations	CU	0	CV	0	0	0
		Créances rattachées à des participations	BB	0	BC	0	0	0
		Autres titres immobilisés	BD	0	BE	0	0	0
Prêts		BF	0	BG	0	0	0	
Autres immobilisations financières*		BH	396 133	BI	0	396 133	0	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	<b>61 947 243</b>	BK	<b>3 903 821</b>	<b>58 043 423</b>	<b>0</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	0	BM	0	0	0
		En cours de production de biens	BN	0	BO	0	0	0
		En cours de production de services	BP	0	BQ	0	0	0
		Produits intermédiaires et finis	BR	0	BS	0	0	0
		Marchandises	BT	0	BU	0	0	0
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	0	BW	0	0	0	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés* (3)	BX	0	BY	0	0	0
		Autres créances (3)	BZ	58 156 160	CA	6 929	58 149 232	0
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	0	CC	0	0	0
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	0	CE	0	0	0
Disponibilités		CF	0	CG	0	0	0	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance* (3) (E)	CH	1 254 672	CI	0	1 254 672	0	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	<b>59 410 832</b>	CK	<b>6 929</b>	<b>59 403 903</b>	<b>0</b>	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (IV)	CL	0		0	0		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	0		0	0		
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN	0		0	0		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	<b>121 358 075</b>	1A	<b>3 910 750</b>	<b>117 447 326</b>	<b>0</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail				CP		(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété :	immobilisations :		Stocks :			Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10937\*15

2

BILAN - PASSIF avant répartition

D.G.I. N° 2051

1

Formulaire obligatoire (article  
53A du Code général des

Désignation de l'entreprise : Amazon France Transport SAS

(Ne pas reporter le montant des centimes)*			31/12/2017	19/10/2016
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	DA	62 001 000	0
	Primes d'émission, de fusion, d'apports, .....	DB	0	0
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>	DC	0	0
	Réserve légale (3)	DD	0	0
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	0	0
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours) <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>	DF	0	0
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>	DG	0	0
	Report à nouveau	DH	0	0
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 702 983	0
	Subvention d'investissement	DJ	0	0
	Provisions réglementées*	DK	0	0
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>DL</b>	<b>63 703 983</b>	<b>0</b>
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM	0	0
	Avances conditionnées	DN	0	0
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>DO</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	0	0
	Provisions pour charges	DQ	0	0
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>DR</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	0	0
	Autres emprunts obligataires	DT	0	0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 921	0
	Emprunts et dettes financières diverses (Dont emprunts participatifs) <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>	DV	755 229	0
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	0	0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	49 830 705	0
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 149 076	0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	0	0
Autres dettes	EA	0	0	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	0	0
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>EC</b>	<b>53 738 931</b>	<b>0</b>	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	4 411	0
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>EE</b>	<b>117 447 326</b>	<b>0</b>
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme*	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	53 738 931	0	
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : Amazon France Transport SAS

		31/12/2017			19/10/2016				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	0	FB	0	FC	0	0	
	Production vendue	biens*	FD	0	FE	0	FF	0	0
		services*	FG	63 524 644	FH	30 797 120	FI	94 321 764	0
	Chiffre d'affaires nets*	FJ	63 524 644	FK	30 797 120	FL	94 321 764	0	
	Production stockée*					FM	0	0	
	Production immobilisée*					FN	0	0	
	Subvention d'exploitation					FO	0	0	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	0	0	
	Autres produits (1) (11)					FQ	22 878	0	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	94 344 642	0	0	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	0	0	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	0	0	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements ( y compris droits de douane)					FU	0	0	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	0	0	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*					FW	76 865 512	0	
	Impôts, taxes, versements assimilés*					FX	1 207 628	0	
	Salaires et traitements*					FY	7 007 983	0	
	Charges sociales (10)					FZ	3 155 728	0	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations :	- dotations aux amortissements*		GA	3 587 333	0	0	
			- dotations aux provisions *		GB	0	0	0	
		- sur actif circulant : dotations aux provisions	GC	6 929	0	0			
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD	0	0	0				
Autres charges (12)	GE	1 006	0	0					
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	91 832 119	0	0		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	<b>2 512 524</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH	0	0	0	0			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI	0	0	0	0			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ	0	0	0	0			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	GK	0	0	0	0			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL	1 625	0	0	0			
	Reprises sur provisions et transfert de charges	GM	0	0	0	0			
	Différences positives de change	GN	9 201	0	0	0			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO	0	0	0	0			
Total des produits financiers (V)				GP	10 826	0	0		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ	0	0	0	0			
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR	22 858	0	0	0			
	Différence négative de change	GS	8 370	0	0	0			
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	GT	0	0	0	0			
Total des charges financières (VI)				GU	31 228	0	0		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	<b>-20 402</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV +V - VI)</b>				GW	<b>2 492 122</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10947 15

4

## COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

D.G.I. N° 2053 1

Formulaire obligatoire (article  
53A du Code général des  
impôts).

Désignation de l'entreprise : Amazon France Transport SAS

		31/12/2017	19/10/2016
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 0	0
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB 0	0
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC 0	0
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6bis)	HE 29	0
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF 0	0
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG 0	0
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 29	0
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI -29	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ 0	0
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK 789 110	0
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>		HL 94 355 468	0
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		HM 92 652 485	0
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN 1 702 983	0
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO 0	0
	(2) produits de locations immobilières	HY 0	0
	(2) produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G 0	0
	(3) - crédit-bail mobilier *	HP 0	0
	(3) - crédit-bail immobilier	HQ 0	0
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (8)	1H 0	0
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J 0	0
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK 0	0
	(6bis) Dont dons faits à des organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX 0	0
	(9) Dont transferts de charges	A1 0	0
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2 0	0
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3 0	0
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 0	0
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 Obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnelles
Pénalités pour retard de paiement		29	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Amazon France Transport SAS  
Exercice de 14 mois clos le 31 décembre 2017

**AMAZON FRANCE TRANSPORT SAS**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

**31 DECEMBRE 2017**

Siège social : 67 Boulevard du Général Leclerc  
92110 Clichy

**I - Principes, règles et méthodes comptables**

**II - Notes sur le bilan et compte de résultat**

**III - Autres informations**

## **I - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France et notamment aux dispositions du Plan Comptable Général, homologué en juin 2014 par le règlement 2014-03 et modifié par le règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et de sincérité des comptes, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales règles et méthodes appliquées sont les suivantes :

1. Le principe de base retenu pour l'établissement des comptes annuels est celui du coût historique.
2. Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de clôture, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

## **II - NOTES SUR LE BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT**

### **Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles**

La valeur brute des éléments corporels et incorporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exception des frais engagés pour leur acquisition.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée probable d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'amortissement principalement retenues sont :

- Installations générales, agencements, aménagements 3 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique 2 à 5 ans

<b>Variations des valeurs brutes en euros</b>				
	<b>19/10/2016</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2017</b>
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	—	151,291	—	151,291
<b>Agencements constructions</b>	—	19,619,688	—	19,619,688
<b>Installations générales</b>	—	23,724,728	—	23,724,728
<b>Matériel de bureau et informatique</b>	—	10,802,594	—	10,802,594
<b>Immobilisations en cours</b>	—	7,252,810	—	7,252,810
<b>Total</b>	—	<b>61,551,111</b>	—	<b>61,551,111</b>

Les immobilisations acquises d'août 2016 à janvier 2017 par la société Amazon City SAS pour le compte d'Amazon France Transport SAS ont été transférées par l'intermédiaire d'une convention de successeur à cette entité en février 2017 à leur valeur nette comptable.

<b>Variations des amortissements en euros</b>				
	<b>19/10/2016</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2017</b>
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	—	5,043	—	5,043
<b>Agencements constructions</b>	—	1,026,042	—	1,026,042
<b>Installations générales</b>	—	1,033,736	—	1,033,736
<b>Matériel de bureau et informatique</b>	—	1,839,000	—	1,839,000
<b>Total</b>	—	<b>3,903,821</b>	—	<b>3,903,821</b>

Note 2 : Immobilisations financières

<b>Variation des immobilisations financières en euros</b>				
	<b>19/10/2016</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2017</b>
<b>Dépôts et cautionnements</b>	—	396,133	—	396,133
<b>Total</b>	—	<b>396,133</b>	—	<b>396,133</b>

Note 3 : Etat des créances

<b>Etat des créances en euros</b>				
	<b>Total</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>A plus d' 1 an</b>	<b>Dont produits à recevoir</b>
<b>Dépôts et cautionnements</b>	396,133	306,133	90,000	—
<b>Créances sociales</b>	126,122	126,122	—	—
<b>Créances fiscales</b>	12,031,147	12,031,147	—	—
<b>Débiteurs divers</b>	2,849	2,849	—	—
<b>Créances inter-compagnies</b>	45,996,042	45,996,042	—	—
<b>Charges constatées d'avance</b>	1,254,672	1,117,925	136,747	—
<b>Total</b>	<b>59,806,964</b>	<b>59,580,217</b>	<b>226,747</b>	—

<b>Variation de la provision pour dépréciation des créances douteuses en euros</b>				
	<b>19/10/2016</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2017</b>
<b>Provisions dépréciation créances douteuses</b>	—	6,929	—	6,929
<b>Total</b>	—	<b>6,929</b>	—	<b>6,929</b>

**Note 4 : Capitaux propres**

<b>Composition du capital social en euros</b>			
<b>Mouvements des titres</b>	<b>Nombre</b>	<b>Valeur nominale</b>	<b>Capital social</b>
<b>Titres en début d'exercice</b>	—	—	—
<b>Titres émis ou variation du nominal</b>	6,200,100	10	62,001,000
<b>Titres remboursés ou annulés</b>	—	—	—
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>6,200,100</b>	<b>10</b>	<b>62,001,000</b>

<b>Variation des capitaux propres en euros</b>				
	<b>19/10/2016</b>	<b>Augmentation de capital</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>12/31/2017</b>
<b>Capital social</b>	—	62,001,000	—	62,001,000
<b>Réserves légales</b>	—	—	—	—
<b>Report à nouveau</b>	—	—	—	—
<b>Résultat de l'exercice 2017</b>	—	—	1,702,983	1,702,983
<b>Total</b>	—	<b>62,001,000</b>	<b>1,702,983</b>	<b>63,703,983</b>

**Note 5 : Provision pour risques et charges**

Dans le cadre de ses activités de support du groupe Amazon en France, la société peut être amenée à faire face à des litiges avec des tiers. Lorsque la probabilité de supporter une sortie de ressources est jugée non négligeable, la société constitue une provision pour risques et charges. Lorsque ces risques et litiges font l'objet de droits à remboursement, un produit à recevoir est comptabilisé en créances, à hauteur de ces droits.

Aucune provision n'a été constituée au 31 décembre 2017.

**Note 6 : Etat des dettes**

<b>Etat des dettes en euros</b>					
	<b>Total</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Dont charges à payer</b>
<b>Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit</b>	3,921	3,921	—	—	—
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>	755,229	755,229	—	—	—
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	49,830,705	47,259,984	1,381,369	1,189,352	31,996,130
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	3,149,076	3,149,076	—	—	1,607,675
<b>Total</b>	<b>53,738,931</b>	<b>51,168,210</b>	<b>1,381,369</b>	<b>1,189,352</b>	<b>33,603,805</b>

**Note 7 : Effectif moyen annuel au 31 décembre 2017**

L'effectif moyen annuel de la société au 31 décembre 2017 est de 163 salariés.

**Note 8 : Informations concernant les entreprises liées**

<b>Informations concernant les entreprises liées en euros</b>	
<b>Créances intercompagnies</b>	45,996,042
<b>Dettes intercompagnies</b>	755,229
<b>Prestations de services facturées à des entreprises liées</b>	94,321,764
<b>Charges financières</b>	22,858

**Note 9 : Charges et produits constatés d'avance**

Les charges constatées d'avance s'élèvent, au 31 décembre 2017, à 1,254,672 euros et les produits constatés d'avance s'élèvent à 0 euros.

**Note 10 : Répartition du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires de la société est principalement constitué des montants comptabilisés au titre des prestations de service rendues à des entreprises liées à la maison mère (cf. note II-8).

**Note 11 : Ventilation de l'impôt sur les sociétés**

<b>Ventilation de l'impôt sur les sociétés</b>				
<b>Niveau de résultat</b>	<b>Avant impôt</b>	<b>Résultat fiscal</b>	<b>Impôt</b>	<b>Après impôt</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	2,512,524	2,383,335	(794,445)	1,718,079
<b>Résultat financier</b>	(20,402)	(15,990)	5,330	(15,071)
<b>Résultat exceptionnel</b>	(29)	(15)	5	(24)
<b>Total</b>	<b>2,492,093</b>	<b>2,367,329</b>	<b>(789,110)</b>	<b>1,702,983</b>

### **III - AUTRES INFORMATIONS**

#### **1. Evénements importants intervenus au cours et après la clôture de l'exercice au 31 Décembre 2017**

La Société a été constituée le 19 octobre 2016.

Chaque exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre. Par exception à l'alinéa précédent, le premier exercice social a une durée de 14 mois et est clos le 31 décembre 2017. Les exercices ultérieurs auront une durée de 12 mois commençant le 1er janvier et se terminant le 31 décembre de chaque année.

En février 2017, la société a conclu une convention de successeur avec Amazon City SAS par laquelle cette dernière a transféré certains actifs et passifs liés à l'activité d'Amazon France Transport SAS. Le prix de vente a été ajusté sur la base de la valeur nette comptable définitive de ces actifs et passifs au 1er février 2017.

#### **2. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt**

<b>Accroissement et allègement de la dette future d'impôt en euros</b>	
<b>Allègement de la dette future d'impôt</b>	<b>Montant</b>
<b>Contribution sociale de solidarité des sociétés</b>	71,256
<b>Gain de change latent</b>	4,411
<b>Total</b>	75,667
<b>Taux de l'impôt sur les sociétés</b>	33.33%
<b>Montant de l'allègement de la dette future d'impôt</b>	25,220
<b>Accroissement de la dette future d'impôt</b>	<b>Montant</b>
<b>Total</b>	—
<b>Taux de l'impôt sur les sociétés</b>	33.33%
<b>Montant de l'accroissement de la dette future d'impôt</b>	—
<b>Synthèse de la dette future d'impôt</b>	<b>Montant</b>
<b>Montant de l'allègement de la dette future d'impôt</b>	25,220
<b>Montant de l'accroissement de la dette future d'impôt</b>	—
<b>Total</b>	25,220

## **2.1. Déficits reportables**

Néant.

## **2.2. Nature et contenu spécifique de la rubrique Impôt sur les Bénéfices**

<b>Nature et contenu spécifique de la rubrique Impôt sur les bénéfices en euros</b>			
	<b>Base</b>	<b>Taux</b>	<b>Impôt société</b>
<b>Assiette au taux normal</b>	2,367,329	33.33%	789,110
<b>Total de l'impôt dû</b>	—	—	<b>789,110</b>

## **3. Engagements**

### **3.1. Engagements recus**

#### *Locaux loués au bailleur GELF Douai 1 Logistics SCI*

Depuis le 17 octobre 2016, la société Amazon EU Sàrl est caution solidaire de la société Amazon France Transport SAS, auprès du bailleur *GELF Douai 1 Logistics SCI*, concernant tous les devoirs et obligations liés au contrat de bail signé entre les parties.

Le cautionnement durera jusqu'à ce que toutes les obligations du locataire envers le bailleur s'éteignent.

#### *Locaux loués au bailleur INS BONNEUIL*

Depuis le 30 janvier 2017, la société Amazon EU Sàrl est caution solidaire de la société Amazon France Transport SAS, auprès du bailleur *INS BONNEUIL*, concernant tous les devoirs et obligations liés au contrat de bail signé entre les parties.

Le cautionnement durera jusqu'à ce que toutes les obligations du locataire envers le bailleur s'éteignent.

#### *Locaux loués au bailleur GEP Saint-Priest Logistics SCI*

Depuis le 23 août 2017, la société Amazon EU Sàrl est caution solidaire de la société Amazon France Transport SAS, auprès du bailleur *GEP Saint-Priest Logistics SCI*, concernant tous les devoirs et obligations liés au contrat de bail signé entre les parties.

Le cautionnement durera jusqu'à ce que toutes les obligations du locataire envers le bailleur s'éteignent.

### **3.2. Engagement de retraite**

En se basant sur la rémunération moyenne du personnel au 31 décembre 2017, sur l'âge moyen, sur l'ancienneté moyenne actuelle et celle supposée lors du départ en retraite, sur les droits à indemnités acquis à cette date en fonction de la convention collective en vigueur, il apparaît que l'engagement de la société à ce titre, charges sociales incluses, n'est pas significatif.

### **4. Rémunérations des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

### **5. Crédit d'Impôt Compétitivité**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la société a comptabilisé un Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) de 200,445 euros en diminution des charges sociales, conformément à la note d'information de l'ANC en date du 28 février 2013. Le CICE est principalement affecté à la réalisation d'efforts en matière d'investissement, de formation, de recrutement, et de reconstitution du fonds de roulement.

### **6. Société consolidante**

La société consolidante est :

Amazon.com, Inc.  
410 Terry Avenue North  
Seattle, WA 98109-5210  
USA